

D. J. 16-7

— 4 —

529

COMMISSION chargée de l'examen du projet
de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, concer-
nant la compétence territoriale des notaires
en résidence dans les ressorts de justice de paix
modifiés par la loi du 12 juillet 1905. (N° 420,
année 1906.)

(Nommée le 11 décembre 1906.)

MM.

1^{er} BUREAU : THUILLIER.

2^o — CICÉRON. *Secrétaire*

3^o — DELOBEAU.

4^o — DUFOUSSAT.

5^o — ~~M.~~ *Francoz*

6^o — CATALOGNE.

7^o — GUILLIER. *Rapporteur*

8^o — RÉAL.

9^o — Arthur LATAPPY. *Président*

24
Pour le 29
Janvier 1907. J^h ou 1^h/₂ de 5 à 2^h

M. Guillemin Rapporteur
M. Cicéron Secrétaire

A Monsieur le Sénateur

Latapppy

Président de la Commission chargée au Sénat de
l'examen du projet de loi déposé par le Gouverne-
ment sur la Compétence des Notaires dans la Seine.

du genre en fait
O. J. des Notaires

Cour après
pour le 29 Janvier
1907

Monsieur le Sénateur,

Nous venons vous prier de vouloir bien nous
recevoir pour nous permettre de vous présenter
quelques observations sur le projet de loi déposé
par le Gouvernement sur la Compétence des No-
taires dans la Seine.

Nous vous faisons cette demande sous les
auspices de M. Legrand Sénateur de Seine et Oise;
aussi espérons nous que vous voudrez bien nous
accorder l'audience que nous sollicitons.

Nous sommes à votre disposition tels jours et
heures que vous voudrez bien nous fixer

Agréez, Monsieur le Sénateur, l'assurance de
nos meilleurs sentiments.

L. Dauterive

Lallemant
notaire à Neuilly sur Marne
arr^t de Pontoise

n^o 10 à l'augustin
arr^t de Versailles

Gauet

notaire à Villeneuve St Georges
arrond de Corbeil

1
Séance du 14 décembre 1905

Président : M. Lalapuy

Secrétaire M. Cicéron

La Commission s'est réunie de propos
au Sénat l'adoption pure & simple
du projet de loi, adopté par la
Chambre des Députés, concernant la
compétence territoriale des notaires

Elle entend M. Guillier rapporteur

Le Président Le Secrétaire
Arthur Lalapuy J. Cicéron

Séance du 18 janv. 1906

La Commission a approuvé le rapport de
M. Guillier

Le Président

Le doct.

L. Guin

Arthur Lalapuy

Séance du 21 février 1907

Président : M. Francoy

Secrétaire : M. Curion

La commission reçoit & entend M. Holle-
mant & M. Bontjol, notaires, délégués des notaires

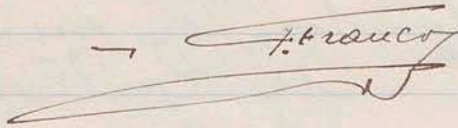
de la grande Chambre, lesquels déposent, en
 outre, sur le bureau la note ci-jointe.

Elle entend également le Sénat,
 Sénateur de Senne & base, qui se propose de
 déposer un amendement, dont il donne con-
 -naissances à la commission.

Elle décide ne pouvoir l'adopter.

Le Président

Le Secrétaire

→  J. Franco

